



## COVID-19 : Dispositif de gestion de la crise sanitaire

En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur *Abdelmadjid TEBBOUNE*, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre Monsieur *Aïmene BENABDERRAHMANE* a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention pour une durée de **dix (10) jours**, à compter du **mercredi 5 janvier 2022**.

A cette occasion, le Gouvernement rappelle que la situation épidémiologique dans notre pays connaît toujours la même tendance à l'augmentation des cas de contaminations ainsi qu'une hausse constante du nombre d'hospitalisations qui révèlent l'amorce d'une quatrième vague de cette épidémie.

Si la situation est encore maîtrisée, il n'en demeure pas moins que tout relâchement de la vigilance et le non respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires vont accroître le risque de cette quatrième vague, marquée par la propagation du nouveau variant « Omicron » qui connaît une très vaste expansion dans beaucoup de pays dans le monde.

Cette amplification du rythme de propagation aura de fortes incidences sur les capacités de résilience de nos structures hospitalières et menace d'accroître le risque sanitaire sur notre population et chez les personnes les plus vulnérables, particulièrement les personnes non encore vaccinées. Elle risque de nous exposer aux difficiles situations que nous avons vécues lors de la troisième vague de cette épidémie.

C'est pourquoi, le Gouvernement réitère ses appels aux citoyens pour soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale par la poursuite du respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique, mais surtout par la vaccination qui reste le meilleur moyen de prévention pour prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie.